



REALISER LE DROIT AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE: DES DEFIS EXALTANTS A DES SOLUTIONS INNOVANTES

Date: **4 septembre 2014**

Venue: **Centre International de Conférences des Nations Unies, Nairobi, Kenya**

APPEL A CONTRIBUTIONS : REALISER LE DROIT AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE: DES DEFIS EXALTANTS A DES SOLUTIONS INNOVANTES

La faculté de droit de l'Université de Nairobi et le Centre for Human Rights de l'Université de Pretoria annoncent la tenue d'une journée-conférence sur le droit au développement qui se tient dans le cadre du 23e Concours africain de procès simulé des droits de l'homme et aimeraient par la présente lancer un appel à contributions.

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA CONFERENCE

La Faculté de droit de l'Université de Nairobi, en collaboration avec le Centre for Human Rights de l'Université de Pretoria, accueille le 23e Concours africain de procès simulé des droits de l'homme qui se déroulera du 1er au 6 septembre 2014. En 22 années d'existence, 139 universités venant de 49 pays ont participé à cet événement, et en ont fait la plus grande initiative en matière d'éducation aux droits de l'homme en Afrique.

Au cours de cette compétition qui se déroule sur une semaine, se tient une journée-conférence internationale sur les droits de l'homme dont le thème cette année est « le droit au développement en Afrique, des défis exaltants à des solutions innovantes ».

Cette journée-conférence est un forum qui permettra aux universitaires des universités participantes, ainsi qu'aux universitaires et juristes internationaux d'analyser les défis et les pistes pouvant permettre la réalisation du droit au développement en Afrique, par le biais notamment d'études comparées.

THEMES DE LA CONFERENCE

Les communications à cette conférence devront aborder les thèmes suivants :





- Démocratie et bonne gouvernance
- Le droit à l'égalité
- La liberté d'expression, d'information et de réunion
- Politique sociale et développement humain
- Utilisation pérenne de la terre et développement environnemental

PROCEDURE: INTERVENANTS POTENTIELS

- Les personnes souhaitant préparer une communication devront soumettre des résumés de communication avec leur nom, le titre proposé ainsi qu'un résumé de leurs arguments / contribution (500 mots maximum).
- Les résumés doivent être envoyés à evelyneasaala@uonbi.ac.ke avant le **15 juin 2014**.
- Les auteurs des communications retenues seront informés le **30 juin 2014** au plus tard
- La communication (5,000 à 10,000 mots) doit être envoyée avant le **1er août 2014** en vue de sa traduction et de la constitution d'un dossier de conférence.
- Les communications seront publiées à l'avance en tant que projets d'articles sur le site du Concours de procès simulé.
- Toute communication retenue ne figurera au programme de la conférence qu'à la condition que son auteur ait déposé la version finale de ladite communication
- Les intervenants devront procéder, si de besoin, à des modifications de leurs communications, et soumettre une version finale en vue de leur publication.

FINANCEMENT

Aucun financement supplémentaire n'est disponible pour la Conférence du Procès Simulé, cette conférence étant organisée principalement à l'intention des représentants de facultés (universitaires) qui participeront dans tous les cas au Concours de Procès Simulé avec le soutien financier de leurs universités. Tout autre intervenant potentiel devra prendre en charge son hébergement ainsi que son billet d'avion en vue de prendre part à la conférence.

CONTACTS

- Pour plus d'informations, veuillez contacter Evelyne Asaala à evelyneasaala@uonbi.ac.ke
- Pour plus d'informations sur la faculté de droit de l'Université de Nairobi, veuillez visiter <http://law-school.uonbi.ac.ke>
- Pour plus d'informations sur les activités du Centre for Human Rights, veuillez visiter www.chr.up.ac.za



UNIVERSITEIT VAN PRETORIA
UNIVERSITY OF PRETORIA
YUNIBESITHI YA PRETORIA
Faculty of Law

